



GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
SAINT-QUENTIN

MOBILISATION EN FAVEUR DES ENTREPRISES TOUCHÉES PAR LES EXACTIONS DU WEEK-END DERNIER

Publié le 19/10/2026

OBJET : Mobilisation du tribunal de commerce de Saint-Quentin – Accompagnement des commerçants, artisans et entreprises sinistrés ou en difficulté.

Mesdames, Messieurs,

À la suite des événements durant le week-end et des dommages qu'ils ont pu occasionner dans notre ressort, je souhaite vous informer de la mobilisation du tribunal de commerce de Saint-Quentin en faveur des commerçants, artisans et entreprises dont l'activité aurait été affectée ou interrompue.

Les entreprises qui ont subi des dégradations, qui ne sont plus en mesure d'exercer normalement leur activité ou qui rencontrent des difficultés économiques et financières consécutives à ces événements peuvent prendre contact avec le service de prévention du tribunal de commerce de Saint-Quentin.

Notre objectif est de leur permettre de bénéficier, dans les meilleurs délais, d'un entretien confidentiel avec un juge consulaire, afin d'examiner leur situation, de les informer sur les dispositifs et procédures existants et de les orienter vers les solutions les plus adaptées.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir relayer cette information auprès des commerçants, artisans et entreprises susceptibles d'être concernés, et de faciliter, le cas échéant, leur mise en relation avec le service de prévention du tribunal.

Contact : contact@greffe-tc-saintquentin.fr

Une intervention précoce est souvent déterminante pour préserver l'activité économique, les emplois et les savoir-faire de nos territoires.

Soyez assurés de notre dévouement et de notre mobilisation.

Bien cordialement.

G rard BLOT

Pr sident du tribunal de commerce de Saint-Quentin